

nouveau pont audessus du pont bâti par le gouvernement.

Ils l'entreprirent en effet. Aidés de quelque argent par les particuliers des paroisses voisines, les habitants du Cap-Santé firent, à leurs propres frais et dépens, le pont solide et commode que l'on nomme "le pont Neuf" ou "le pont des Habitants." Le passage en est libre, c'est-à-dire qu'il n'est sujet à aucun droit de péage, et il n'y a aucun moyen de passer la rivière Jacques-Cartier avec plus de sûreté, quelque énormes et quelque pesantes que pourraient être les charges et les fardeaux que l'on aurait à transporter, que celui qu'offre actuellement ce passage. Les avenues d'un côté et de l'autre de la rivière, sont faciles, et avec peu de dépenses on pourrait les améliorer davantage. Les routes conduisant au pont, soit dans le Cap-Santé, soit dans la Pointe-aux-Trembles, ont été verbalisées aussitôt après l'érection de ce pont, qui a été construit dans le cours des années 1821 et 1822.

Ce que nous avons à dire ici sur ces différents ponts érigés sur la rivière Jacques-Cartier nous a fait anticiper sur les années, pour n'avoir point à revenir sur ce sujet. Nous reprendrons immédiatement notre marche ordinaire, de suivre l'ordre et le cours des années.

En 1820, on fit faire en neuf les œils de bœuf de la nef et du portail, et les chassiss des tours. Il en coûta soixante et quatre louis et quelques schellings, ce qui peut paraître extraordinaire; mais il faut remarquer que l'on fut obligé de doubler le prix du vitrage par la gaucherie de celui qui étant chargé d'apporter de la ville les vitres pour ces chassiss, le fit avec si peu de soin et de précaution, que plus de la moitié se trouvèrent cassées, et qu'il fallut ainsi payer deux fois ce vitrage. Les bancs dans ce jubé, au nombre de 55, furent mis en amphithéâtre, de manière que ceux qui les occupent, peuvent voir non seulement l'autel, mais la chaire même et une partie de la nef. Ces bancs qu'on avait eu peine à louer au plus bas prix auparavant, furent vendus et loués à un prix assez considérable et conformément au mode prescrit par Monseigneur dans une de ses visites précédentes. Il en coûta pour ce dernier ouvrage, dix-sept louis sept schellings et six deniers.

En l'année 1820, il y eut dans l'hiver des fièvres très malignes qui firent périr un grand nombre de personnes. Ces fièvres attaquaient principalement les jeunes personnes du sexe, et plusieurs